

## COMMANDÉ PUBLIQUE

# Décision n°2025-94 : Marché n°25002 Modélisation hydraulique du réseau de distribution d'eau potable - Attribution

1 DOCUMENT - Publié le 18 avril 2025

**DÉCISION**  
N° 2025-94  
Envoi le : 15 AVR 2025  
Publié : 15 AVR 2025  
Visé le : 15 AVR 2025

**COMMANDÉ PUBLIQUE**  
Marché n°25002  
Modélisation hydraulique du réseau de distribution d'eau potable  
Attribution

Le Président du Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations du 28 juillet 2024, le 23 mars 2025 et du 27 mai 2025 portant délibération du Conseil communautaire du Président du Grand Lac,
- Vu l'avis favorable de la Direction de la fonction publique à M. Yves MERCIER, chef de l'administration du Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique.

Considérant la consultation lancée avec la forme d'une procédure simplifiée,

**DECISION :**

**ARTICLE 1 - ATTRIBUTION**  
D'attribuer le Marché n°25002 résultant des procédures de modélisation hydraulique du réseau d'eau potable du Grand Lac pour un montant de 2 000 000 € HT.

Le montant maximum de l'accord-cadre est de 200 000 € HT.

Le Marché sera signé par M. Yves MERCIER, chef de l'administration du Grand Lac, au siège de l'administration du Grand Lac, 30 boulevard Victor Hugo 69200 LYON, le 03/05/2025.

**ARTICLE 2 - NOTIFICATIONS**  
Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Président du Grand Lac,
- M. le Directeur,
- L'entreprise titulaire du marché : SETEC HYDRAUTEC

Cette décision, une fois rendue publique, pourra être contestée :

- par le ou les tiers concernés, dans les deux mois suivant son caractère rendu public, par lettre recommandée à l'adresse du Grand Lac, si énonciation devant deux mois ayant été rejetée.
- Par le ou les tiers concernés dans les deux mois suivant son caractère rendu public, par déclaration d'un recours auprès du tribunal administratif de Lyon, Place de l'Université, 69003 LYON, le 14/05/2025 10:46:27.

Attestation,

Le 15/04/2025 Yves MERCIER, Président du Grand Lac, a signé cette décision.

Yves MERCIER

Signature électronique pour la Présidence du Grand Lac, Yves MERCIER, Yves MERCIER, publié le 15/04/2025 10:46:27



**DEC\_2025-94.PDF**

**TÉLÉCHARGER** | (PDF, 461,2 KO)



**GRAND LAC**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLO  
OMÉRATION  
1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.